

Vous inscrivez

INSCRIPTION

La période d'inscription est fixée du 17 juin au 4 octobre 2019. L'accueil des publics a lieu du lundi au jeudi les après-midi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

TARIFS

La tarification pour un cours de 2 heures hebdomadaires ou de 4 heures tous les 15 jours est individualisée et modulée selon les ressources en fonction du quotient familial et du lieu de résidence.

Tarif de base pour les usagers de Grenoble-Alpes-Métropole: de 58,50€ à 305€ (adultes) et de 39,20€ à 204,35€ (enfants\*). \* Tarifs correspondant à une remise de 33% pour les enfants âgés de -18 ans au 1er septembre 2019.

Pour les usagers domiciliés en Isère hors Métropole grenobloise : + 15% du tarif de base. Pour les usagers hors département : + 30% du tarif de base.

Une majoration de 20% est appliquée sur le tarif pour les cours de 3 heures.

Un tarif spécial étudiant, 55€ pour les ateliers de 2 heures et de 75€ pour les ateliers de 3 heures sur présentation d'un justificatif d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur.

Un abattement de 10% est consenti sur la facture globale dès le deuxième cours pour une même personne et également dès la seconde personne inscrite au sein d'un même foyer fiscal.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire il convient d'adresser à l'École Supérieure d'Art et Design •Grenoble •Valence, 25 rue Lesdiguières, un dossier complet comprenant :

La fiche d'inscription dûment complétée avec le choix du ou des cours.

Les documents ci-dessous à joindre impérativement :

- 1. Une copie de l'avis d'imposition 2018 en entier (avis sur les revenus 2017)
2. Une copie d'un justificatif de domicile
3. Une attestation d'assurance en responsabilité civile (personnelle ou parentale)
4. Une autorisation de droit à l'image (selon modèle joint)

5. Une photo d'identité
Les dossiers incomplets ou non conformes ne seront pas pris en compte.

En l'absence de justificatifs de ressources et de domicile, le tarif maximum sera appliqué.

Chaque dossier d'inscription donnera lieu à une attestation de l'école accusant réception du dossier et précisant le ou les cours suivis ainsi que le montant des droits d'inscription correspondants.

Cette attestation permettra l'accès au cours dès le 16 septembre 2019.

Les cours aux effectifs insuffisants pourront éventuellement ne pas être ouverts.

Le règlement des droits d'inscription ne doit intervenir qu'après réception de la facture correspondante émise par le Trésor Public.

Une attestation d'inscription pour l'année 2019 / 2020, sera délivrée à toute personne qui en fera la demande après avoir acquitté ses droits d'inscription.

A noter : ATTENTION, toute inscription prise et non dénoncée avant le vendredi 4 octobre 2019, par courrier adressé au secrétariat (3, rue Federico Garcia Lorca - 38100 Grenoble) ou par mail (roselyne.cannillo@esad-gv.fr) sera considérée comme définitive. Après cette date, aucune remise gracieuse, totale ou partielle, ne sera accordée quel que soit le motif.

AUCUNE ANNULATION D'INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LE VENDREDI 4 OCTOBRE 2019 QUEL QUE SOIT LE MOTIF
LU ET APPROUVÉ
SIGNATURE :

À L'ATTENTION DES PARENTS D'ÉLÈVES MINEURS
Se présenter systématiquement à l'accueil avant d'aller au cours.
En cas d'absence aux cours les parents doivent obligatoirement prévenir l'école :
Tél : 04 76 62 10 99.
Par courriel :
roselyne.cannillo@esad-gv.fr

AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

JE SOUSSIGNÉ(E) :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Ville : .....

AGISSANT EN MON NOM PERSONNEL OU EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANT LÉGAL DU OU DES ENFANTS :

Nom : .....Prénom : .....

Nom : .....Prénom : .....

Nom : .....Prénom : .....

AUTORISE POUR LES PERSONNES MENTIONNÉES :

- La représentation sur une ou plusieurs photographie(s) (captation, fixation, enregistrement, numérisation).
• La diffusion et la publication d'une ou plusieurs photographie(s) le ou les représentant à l'occasion des activités, de quelque nature qu'elles soient, entreprises dans le cadre de l'établissement et de sa mission d'enseignement, et ce sur quelque support que ce soit.
- Ces images pourront être utilisées pour l'ÉSAD •Grenoble •Valence sans limitation quant à la durée ou au support, pour tout document non commercialisé.
- En aucun cas, l'école ne cèdera les photos concernées à des tiers.
- Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de la ou des photographies ne devront pas porter atteinte à ma dignité, ma réputation ou à ma vie privée.

Fait à ..... Le .....
SIGNATURE (précédée de la mention "lu et approuvé")
.....